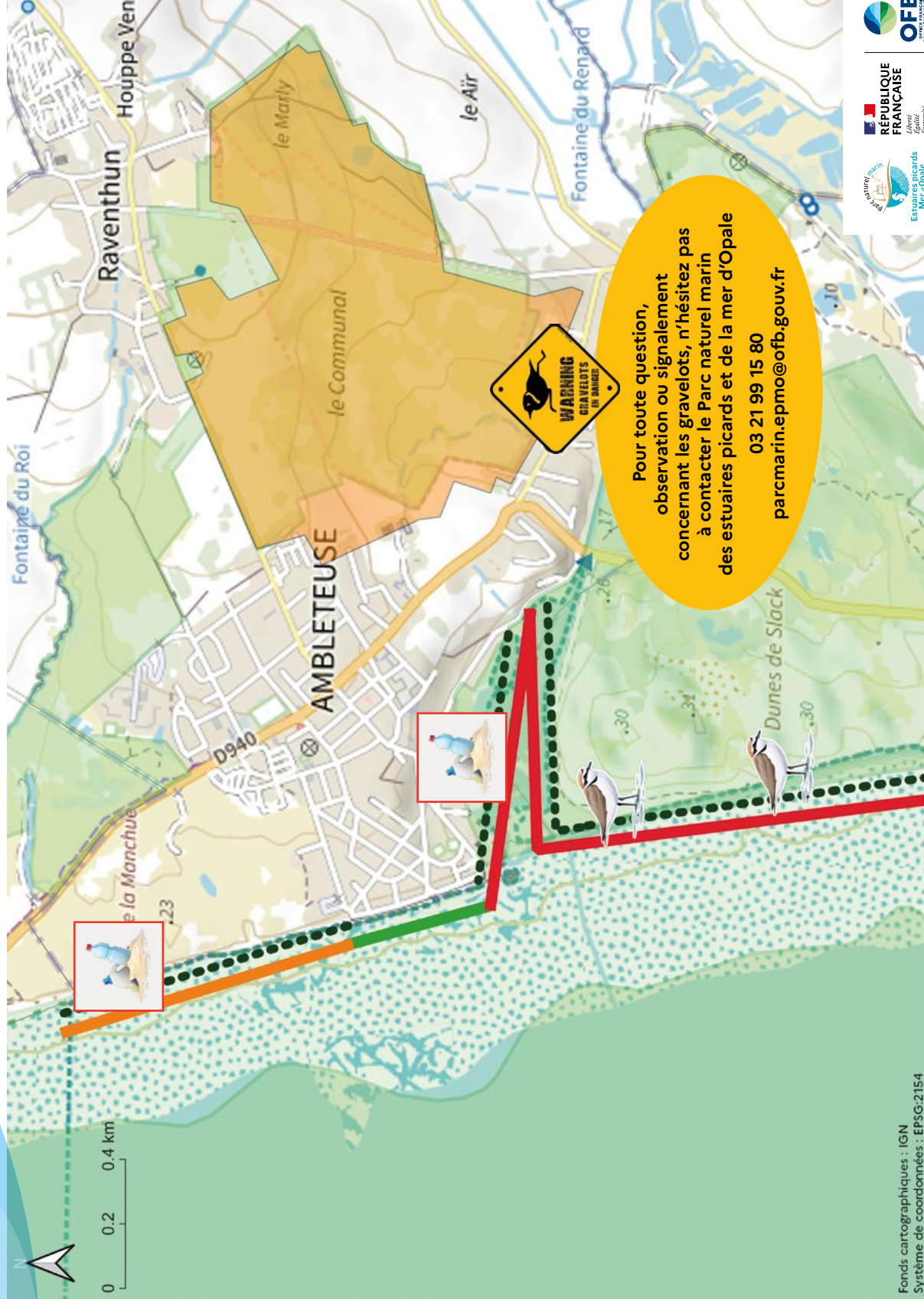
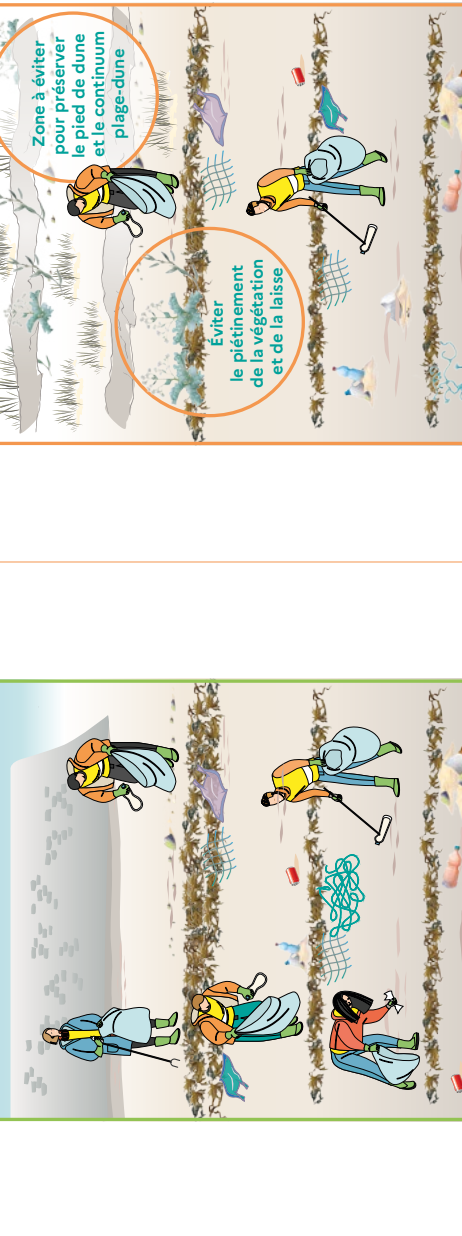




Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer Préconisations pour la commune d'Ambleteuse



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE																																																							
Ambienteuse	Plage du Centre (devant digue)	Littoral nord et sud de la commune d'Ambleteuse	Littoral au niveau de l'estuaire de la Slack																																																							
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée)	Plage de sable et estran rocheux. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification des gravelots, cordons de galets (enjeu majeur dans Parc), choux marins (espèce protégée), prés salés. Très forts enjeux environnementaux.																																																							
Méthode	<p>COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p><i>Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.</i></p>	<p>COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.</p>	<p>COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION</p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants dans l'estuaire de la Slack.</p>																																																							
Fréquence de passage	<p>ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"> <tr> <td>Fin mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td>Ponctuel</td> <td colspan="6">Hebdomadaire</td> <td colspan="2">Deux à trois fois par semaine</td> <td>Ponctuel</td> </tr> </table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	Ponctuel	Hebdomadaire						Deux à trois fois par semaine		Ponctuel	<p>ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"> <tr> <td>Fin mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td colspan="3">1 passage après marées équinoxes</td> <td colspan="3">Ponctuel</td> <td colspan="3">En fonction des besoins</td> </tr> </table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	1 passage après marées équinoxes			Ponctuel			En fonction des besoins			<p>ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"> <tr> <td>mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td colspan="3">1 passage après marées d'équinoxe</td> <td colspan="3">Aucune intervention</td> <td colspan="3">En fonction des besoins</td> </tr> </table>	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	1 passage après marées d'équinoxe			Aucune intervention			En fonction des besoins		
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																																																		
Ponctuel	Hebdomadaire						Deux à trois fois par semaine		Ponctuel																																																	
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																																																		
1 passage après marées équinoxes			Ponctuel			En fonction des besoins																																																				
mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																																																		
1 passage après marées d'équinoxe			Aucune intervention			En fonction des besoins																																																				
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période de nidification.																																																							
Zone d'intervention globale ZIG	<p>Zone d'intervention globale ZIG</p>  <p>Toutes les saisons</p>	<p>Zone d'intervention sélective ZIS</p>  <p>Toutes les saisons</p>	<p>Zone d'intervention Exceptionnelle ZIE</p>  <p>autres saisons</p>																																																							